

**DECISION MUNICIPALE  
N°D23-044**

1.1

**Objet : MISSION SPS POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT D'EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA  
ZAC DE FERRO-LEBRES**

MARCHE NUMERO : 23-33

• **Le Maire de TOURNEFEUILLE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22-4° et L 2122-23,

**VU** la délibération en date du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de TOURNEFEUILLE a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article réservé et notamment en son 4° concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** l'article L 2123-1 du Code de la commande publique,

**VU** le règlement local des marchés publics adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 2021,

**CONSIDERANT** la nécessité de contracter une prestation de Sécurité Protection de la Santé pour le projet d'aménagement d'équipements publics de la ZAC de Ferro Lèbres.

**CONSIDERANT** le rapport de présentation de mise en concurrence

**D É C I D E**

**ARTICLE UN** : de retenir la Société **QUALICONSULT Sécurité**, agence de Toulouse, 1 rue de la Paderne, 31170 Tournefeuille pour la Mission SPS pour l'opération citée en objet pour un montant tranche ferme de **8 010.00 € HT** (soit 9 612.00 € TTC)

**ARTICLE DEUX** : de signer le devis afférant auxdites prestations ainsi que les pièces annexes.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au Conseil Municipal de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des Décisions Municipales.

POUR COPIE CONFORME,

FAIT A TOURNEFEUILLE,  
Le 11 mai 2023

Le Maire,

Dominique Fouché

Accusé de réception en préfecture  
031-213105570-20230511-DM23-044-AR  
Date de télétransmission : 23/05/2023  
Date de réception préfecture : 23/05/2023

